



Elus Communistes Rouen

@eluspcfrouen



Les parlementaires communistes Hubert Wulfranc, Céline Brulin, Sébastien Jumel et Jean-Paul Lecoq, s'adressent au 1er ministre concernant la poursuite du processus de fusion des rectorats de Rouen et de Caen pour faire part de leur opposition

#NonALaFusion #Rectorat #Rouen #Caen

1^{er} Ministre
 Hôtel de Matignon
 57, rue de Valenciennes
 75700 PARIS

M. FULTON@PSE.FR

Objet : Fusion des rectorats normands

Sotteville-lès-Rouen, le 27/03/2019

Monsieur le premier Ministre,

Vous avez été destinataire d'une lettre ouverte signée par onze organisations syndicales des personnels des rectorats de Rouen et de Caen (copie ci-jointe) dénonçant le projet de fusion des deux académies normandes.

L'expérimentation menée par le ministère de l'Éducation nationale depuis la rentrée scolaire 2017, dans l'optique de fusionner les deux académies normandes avant proposition de généralisation à l'ensemble du territoire national, a rapidement démontré ses limites au détriment des personnels de l'éducation nationale et surtout des usagers de ce service régulier.

Le processus de fusion engagé envers et contre toute logique, autre que comptable, a rapidement connu des ratés liés à la diversité des pratiques et des logiques utilisés dans chacun des rectorats mais aussi, et surtout, du fait des vifs et vives incessants ingulés entre les rectorats de Caen et de Rouen pour de nombreux responsables de services, qui ont fait perdre en efficacité et en réactivité. Une perte de proximité qui ne saurait être comblée véritablement par le développement des téléprocédures ou des visioconférences.

La fusion des académies normandes et la mutualisation de la carte des formations qu'elle induit se traduit par un appauvrissement de l'offre de formations disponibles dans chacun des départements concernés. Une réduction de l'offre déjà perceptible à l'échelle de l'enseignement supérieur, du fait du processus de rapprochement des universités normandes voulu par le Ministre de l'éducation nationale et le Conseil Régional de Normandie, ces derniers tablant sur la mobilité des étudiants sans tenir véritablement compte de leurs moyens financiers, les plus précaires étant, bien entendu, moins mobiles.

Ainsi que les procédures d'affectation et d'orientation des élèves se complexifient et que les conditions de remplacement des enseignants tendent à se dégrader, la fusion aurait pour conséquence de multiplier les affectations d'enseignants sur plusieurs établissements réduisant leur présence continue dans un même établissement auprès des élèves, ou encore, se traduisant par des délais d'instruction des dossiers des familles rallongés. Des familles qui ont déjà été particulièrement éprouvées à la dernière rentrée scolaire pour celles dont les enfants devaient bénéficier d'une aide scolaire.

La fusion des rectorats de Rouen et de Caen ayant visiblement tourné à l'usure à gaz, au lieu de simplifier le fonctionnement des services académiques, celle-ci a vraisemblablement motivé

gentement par le professeur des universités.

Aussi, nous vous demandons, Monsieur le premier Ministre, de bien vouloir mettre un point d'arrêt à ce mauvais projet qui pose aujourd'hui plus de problèmes qu'il n'en résout comme vous le demandent les organisations syndicales signataires de la lettre ouverte qui vous a été adressée.

Celles-ci se tiennent à disposition de votre ministère ainsi que de leur ministère de tutelle pour développer plus avant leurs remarques et propositions de coopération intra-académiques.

Le retour d'un recteur de plein exercice pour l'académie de Rouen constituerait un premier geste fort à même d'apaiser les tensions.

Sûr de l'intérêt que vous ne manquerez pas de porter à notre démarche, nous vous prions de croire, Monsieur le premier Ministre, à l'expression de notre parfaite considération.

Hubert Wulfranc
 Député de Seine-Maritime

Jean-Paul Lecoq
 Député de Seine-Maritime

Sébastien Jumel
 Député de Seine-Maritime

Céline Brulin
 Sénatrice de la Seine-Maritime

15:04 - 29 mars 2019

4 Retweets 7 J'aime



↻ 4

♥ 7





Monsieur Edouard Philippe
1^{er} Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75700 PARIS

Réf. FG/JT/HW/JPL/SJ/CB

Objet : Fusion des rectorats normands

Sotteville-lès-Rouen, le 27/03/2019

Monsieur le premier Ministre,

Vous avez été destinataire d'une lettre ouverte signée par onze organisations syndicales des personnels des rectorats de Rouen et de Caen (copie ci-jointe) dénonçant le projet de fusion des deux académies normandes.

L'expérimentation menée par le ministère de l'Éducation nationale depuis la rentrée scolaire 2017, dans l'optique de fusionner les deux académies normandes avant proposition de généralisation à l'ensemble du territoire national, a rapidement démontré ses limites au détriment des personnels de l'éducation nationale et surtout des usagers de ce service régalien.

Le processus de fusion engagé envers et contre toute logique, autre que comptable, a rapidement connu des ratés liés à la diversité des pratiques et des logiciels utilisés dans chacun des rectorats mais aussi, et surtout, du fait des va-et-vient incessants induits entre les rectorats de Caen et de Rouen pour de nombreux responsables de services, qui ont fait perdre en efficacité et en réactivité. Une perte de proximité qui ne saurait être comblée véritablement par le développement des téléprocédures ou des visioconférences.

La fusion des académies normandes et la mutualisation de la carte des formations qu'elle induit se traduit par un appauvrissement de l'offre de formations disponibles dans chacun des départements concernés. Une réduction de l'offre déjà perceptible à l'échelle de l'enseignement supérieur, du fait du processus de rapprochement des universités normandes voulu par le Ministre de l'éducation nationale et le Conseil Régional de Normandie, ces derniers tablant sur la mobilité des étudiants sans tenir véritablement compte de leurs moyens financiers, les plus précarisés étant, bien entendu, moins mobiles.

Alors que les procédures d'affectation et d'orientation des élèves se complexifient et que les conditions de remplacement des enseignants tendent à se dégrader, la fusion aurait pour conséquence de multiplier les affectations d'enseignants sur plusieurs établissements réduisant leur présence continue dans un même établissement auprès des élèves, ou encore, se traduirait par des délais d'instruction des dossiers des familles rallongés. Des familles qui ont déjà été particulièrement éprouvées à la dernière rentrée scolaire pour celles dont les enfants devaient bénéficier d'une auxiliaire de vie scolaire.

La fusion des rectorats de Rouen et de Caen ayant visiblement tourné à l'usine à gaz, au lieu de simplifier le fonctionnement des services académiques, celle-ci a vraisemblablement motivé l'annonce du Ministre de l'Éducation nationale, le 31 janvier dernier, indiquant l'abandon du processus de fusion des différentes académies sur le plan national. Un processus, qui à l'aune de l'expérience des fusions des différentes régions mise en œuvre en 2015, n'est pas susceptible de générer des économies.

Malgré cet abandon, ou du moins, le report de ce processus de fusion des académies, le ministre de l'éducation nationale a néanmoins décidé de poursuivre le travail de fusion des rectorats de Rouen et de Caen.

Si la République est une et indivisible selon les termes de notre constitution, il ressort, en l'espèce, que les Normands servent malgré eux de sujets de laboratoire pour tester la thérapie réorganisationnelle des services déconcentrés de l'éducation nationale en région.

Le traitement singulier fait aux élèves normands apparait chaque jour un peu plus préoccupant pour leurs réussites éducative et professionnelle du fait des dysfonctionnements et aberrations générés par la procédure de fusion.

Aussi, nous vous demandons, Monsieur le premier Ministre, de bien vouloir mettre un point d'arrêt à ce mauvais projet qui pose aujourd'hui plus de problèmes qu'il n'en résout comme vous le demandent les organisations syndicales signataires de la lettre ouverte qui vous a été adressée.

Celles-ci se tiennent à disposition de votre ministère ainsi que de leur ministère de tutelle pour développer plus avant leurs remarques et propositions de coopération intra-académiques.

Le retour d'un recteur de plein exercice pour l'académie de Rouen constituerait un premier geste fort à même d'apaiser les tensions.

Sûr de l'intérêt que vous ne manquerez pas de porter à notre démarche, nous vous prions de croire, Monsieur le premier Ministre, à l'expression de notre parfaite considération.

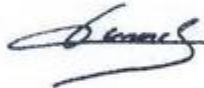
Hubert Wulfranc
Député de Seine-Maritime



Jean-Paul Lecoq
Député de Seine-Maritime



Sébastien Jumel
Député de Seine-Maritime



Céline Brulin
Sénatrice de la Seine-Maritime



e courrier est adressé en copie à Monsieur Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'éducation nationale

Permanence Parlementaire du Député
Hubert Wulfranc
89 avenue Jean Zay
76300 Sotteville Val Rouen
02 37 08 87 79
hubert.wulfranc@laposte.net

Permanence Parlementaire du Député
Jean-Paul Lecoq
12 rue Michel Gautier
76600 Le Havre
02 32 92 59 11
jplecoq-yrq@wanadoo.fr

Permanence Parlementaire du Député
Sébastien Jumel
26 quai Duperré
8F 10071
76200 Dieppe
02 35 85 14 18
sebastien.jumel@assemblee-nationale.fr

Céline Brulin
Sénatrice
33 place du Général de Gaulle
76000 Dieppe
02 35 87 89 80
c.brulin@senat.fr